L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 6 FÉVRIER.

Louisiane.

Nous empruntons au *Meschacébé* les informations suivantes :

—Nous avons eu mercredi une assez forte glace qui a dû causer un certain dommage aux plantes dont la végétation était prématurément excitée par une température exceptionnellement élevée pour la saison. Espérons que le tort sera peu considérable et que l'hiver continuera à nous épargner ses rigueurs.

Le *St. Charles Herald* publie la statistique suivante de la récolte de riz de 1875, sur la rive droite de la paroisse :

Ambroise Tauzanne	140	barils
P. & V. Brou	1,870	"
André Dorvin	342	"
Jacques Rousseille	523	"
V. & A. Lorio	120	"
Charles Madère	120	"
M. Hahn & Cie	2,400	"
George Essex & Cie	110	"
Garrett Stevens	200	"
S. N. Burbanks & Cie	2,000	"
Laffitte, Dufilho & Cie	360	"
Héritiers A. Lanfear	1,350	"
Louis Ranson	8,900	"
Ed. King & Cie	1,500	"
P. Harper & Cie	300	"
V. Baptiste	300	"
Vve U. Zeringue	300	"
Arthur Zeringue	500	"
Petite fermière	2,200	"
Total	23,540	"

Cette récolte dépasse de 15,000 barils celle de l'année 1874. On calcule qu'il a été fait 6,500 barils sur la rive gauche, ce qui donne une récolte totale de 30,000 barils.

Le *Louisianais* nous fournit ce qui suit :

BANDITS.—Ce ne sont pas ceux dont Sheridan parlait.

Au nombre d'une trentaine, tous noirs, étant ou se disant travailleurs aux levées, ils se sont embarqués la semaine dernière, partie à la Nouvelle-Orléans et partie à Carrollton, à bord du *Mary Ida* et pour la paroisse St-Jacques.

En route, en plein jour, à la barbe des officiers du steamboat, revolver en main, ils ont assez librement défoncé et pillé des caisses de marchandises. Et le capitaine ne les a point débarqués, débarqués à leur destination. Car dimanche dernier, jour où l'on ne travaille pas, ils ont fait bruit et tapage sur le chemin et devant les magasins fermés. Ils se sont même passé la fantaisie de rosser quelques travailleurs du voisinage.

Affidavit, dit-on, a été fait contre 15 ou 16 de ces citoyens plus ou moins inconnus, par le commis du *Mary Ida*, et mandat d'arrêt lancé par le juge de paroisse.

Mais il n'est point à notre connaissance qu'on ait arrêté et emprisonné quelqu'un. Au reste, c'est déjà vieux, et dix ou douze jours sont une prescription suffisante. Et puis, avant de se donner 15 ou 16 pensionnaires coûteux, il est bon de réfléchir un peu.

PÉRIQUE ET FISC.—Des lois qui entravent la production, gênent la circulation et réduisent la consommation, sont des lois injustes, bêtes et qu'il faut rappeler.

Voyez celle qui contrôle la culture, la fabrication et la circulation de notre *tabac périque*, peut-être le premier tabac du monde :

Le fisc, sous le nom de Revenu intérieur, exige premièrement du cultivateur la somme de $10, pour que le dit cultivateur puisse mettre son périque en *presse*, bien qu'il soit clairement prouvé que le dit tabac ne se conserve qu'en *presse*. Secondement, la *presse*, en passant des mains du cultivateur aux mains du marchand, laisse 24 sous par livre au fisc. Troisièmement, pour que le marchand, à qui la transformation nécessaire de la *presse* en *carotte* peut coûter 15 sous, puisse hacher et couper la carotte pour le commerce, la consommation et la fabrique, il faut encore laisser tomber 24 sous aux pattes crochues du fisc. Quatrièmement, si vous voulez fabriquer les cigarettes de périque, vous avez à donner, par livre, 48 sous au même fisc pour une telle transformation.

A ce compte, trop exact et bien connu des douaniers, la livre de tabac périque, fumée en cigarettes de paille ou papier, telle que la fabriquent MM. C. C. Millaudon et J. A. Ricaud, paie *une piastre et vingt cinq* sous à ce qu'on nomme un gouvernement honnête, intelligent et républicain.

Quant au prix réel de la livre de tabac, chez le cultivateur, à St-Jacques, à la Grande Pointe, il n'est que de *cinquante sous*.

Aussi, voulant justice pour qui de droit, souhaitons-nous que le diable emporte les gouvernements, casse l'épine dorsale aux gabelous et protège les contrebandiers.

Car pourquoi saisir, comme on vient de le faire, d'honnêtes manufacturiers, gens qui ne savaient pas mieux, qu'on n'avait point éclairés, et qui croyaient naïvement, comme tout le monde le croit, que la *presse* de périque, moyen de conservation et non *fabrication*, se trouvait dans les conditions légales et libres de la *feuille* marylandaise ou virginienne ?

St-Jacques avait un produit, une industrie, un commerce, et la *loi* brutale et injuste lui ravit tout cela !

Si nous avions un conseil à donner aux cultivateurs et aux fabricants de tabac *périque*, c'est d'envoyer une pétition à Ellis, notre vaillant représentant au Congrès. MM. F. P. Poché et A. Roman s'en chargeront bien volontiers.

En attendant, les manufacturiers saisis sont : MM. C. C. Millaudon, J. A. Ricaud, L. Lartigue et L. O. Courseault.

☞ Gymnase pour dames, rue du Canal 207. Véritable soulagement de la nature pour les femmes affligées.

L'Engrais de Ville.

On sait que l'engrais préparé d'après le système Ville par la *Blood Fertilizing Company* de la Nlle-Orléans a donné les résultats les plus satisfaisants. Les planteurs qui l'ont employé ont constaté un notable accroissement dans le rendement de la canne et ont fait une bien plus forte proportion de sucre que les années précédentes. La lettre suivante, publiée par le *Times*, vient à l'appui de ce que nous disons ici ;

Salle du Sénat,
Nlle-Orléans, 27 janvier 1876.

Aux Editeurs du New Orleans *Times* ;

Je viens de recevoir votre lettre du 24 courant, et, pour répondre à votre demande, je vous soumets l'exposé suivant de faits touchant les expériences que j'ai faites l'année dernière sur mon habitation, dans la paroisse St-Landry, avec l'Engrais de Ville, fabriqué par la *Blood Fertilizing Company* de votre ville.

J'ai employé deux tonneaux de l'engrais pour huit acres de terre à sucre ordinaire et j'ai fait une moyenne de 2,500 LIVRES DE BON SUCRE PAR ACRE.

L'engrais a été mis dans les sillons, à côté des cannes, au commencement de mai.

Je ne doute nullement que l'emploi de ce *fertilizer* n'ait grandement augmenté le rapport de mes huit acres de terre, et le résultat que j'ai obtenu m'a décidé à faire usage de l'engrais cette année.

Mon expérience m'a appris qu'il devait être employé plus tôt que je ne l'ai fait l'année dernière ; et je crois que si on l'employait en plus grande quantité, on obtiendrait des résultats satisfaisants.

J'ai l'honneur, etc.,
THOS. C. ANDERSON.

LA CATASTROPHE DU NIL.—On reçoit du Nil des détails sur cette terrible catastrophe.

Deux grandes embarcations égyptiennes quittaient le Caire pour remonter le Nil : dans l'une, l'*Aaron*, se trouvait M. Russell Gurney et sa famille ; le célèbre voyageur anglais allait entreprendre une nouvelle exploration.

Le 19 décembre, à quelques heures d'intervalle, la *Floral* arrivée de tout son équipage, ayant à bord le frère de M. Russell, son fils et ses trois sœurs, faisait route pour le rejoindre.

Le voyage fut très heureux jusqu'au 21; on était alors à quelques milles de Minieh; le temps, beau jusqu'alors se couvrit, le vent du nord-est souffla avec force par grains très violents ; malgré l'avis du patron, les voyageurs voulurent continuer leur route pendant la nuit, ce qui ne se fait presque jamais à neuf heures du soir, les dames rentrèrent dans leurs cabines; leur frère était encore dans le salon, lorsqu'en débouchant du Mont-des-Oiseaux, l'embarcation, assaillie par une violente rafale, s'inclina.

L'eau envahit bientôt les chambres, la chaloupe sombra, engloutissant avec elle les passagers et la plus grande partie de l'équipage.

Trois hommes, un mousse et l'interprète purent s'accrocher à un petit canot détaché de la chaloupe, et réussirent à gagner la terre; le sinistre eut lieu à neuf heures vingt minutes du soir, à dix milles au nord de Minieh, dans un des endroits les plus dangereux du fleuve.

Le 30 décembre, on n'avait encore pu retrouver aucun cadavre; les autorités égyptiennes ont fait tout ce qu'il était possible de faire; mais leurs efforts, dit la *Liberté*, n'ont pas été jusqu'ici couronnés de succès.

UNE NOUVELLE POUDRE.—Les journaux de Berne s'occupent d'une invention nouvelle que vient de faire un M. Hermann Meyhofer et qui ne serait autre qu'une nouvelle poudre dont les effets seraient foudroyants. Avec une simple cartouche, on obtient une force comparable à celle de la foudre. Avec une très petite charge on obtient, à 600 pas, ce que le chassepot n'obtient qu'à 300. Les avantages de ce nouveau produit seraient considérables ; il n'encrasse par l'arme à feu et il chargera bien moins le soldat, les cartouches étant plus petites et la douille métallique supprimée.

Les négociations de M. Meyhofer avec le ministère de la guerre prussien n'ont pas abouti ; celui-ci avait posé pour condition une première analyse du produit, et l'inventeur n'a pas voulu se soumettre à cette clause.

Comme tous les Allemands, cet inventeur est fort en mathématiques ; il a élaboré un document dans lequel il signale les vingt-six avantages de son nouveau produit, et, en effet, si ces avantages sont réellement prouvés, M. Meyhofer a découvert ce que l'on cherche depuis longtemps.

Blood Fertilizer.

Cet engrais, préparé d'après les données de M. Ville, n'en est plus à faire ses preuves. On en connaît maintenant l'excellence, et les planteurs s'empressent de l'employer. Voici un nouveau témoignage dont chacun pourra apprécier la valeur :

Corinne, 28 janvier 1876.

M. J. E. Lemarié,
Blood Fertilizing Works, 37 North Peters street, Nlle-Orléans.

Mon cher monsieur,

Je vais vous rendre compte, d'après la promesse que je vous ai faite, des résultats que j'ai obtenus avec l'engrais de Ville que vous m'avez envoyé. J'ai choisi et planté en cannes, en février dernier, un morceau de terre de 65 acres dans lequel j'avais planté une récolte de fèves et que j'avais labouré avec la dite récolte dans l'automne de 1874. Quarante acres de cette terre, où j'avais fait usage de 800 livres de l'engrais de Ville par acre, m'ont rapporté 3,990 livres de sucre par acre. Quinze acres de la même terre, ensemencés l'automne précédent, m'ont donné, sans engrais, 2270 livres de sucre par acre.

Les dix acres restants qui, en outre des fèves avaient été couverts de six pouces de fumier d'écurie, ont rapporté 1,190 livres de sucre par acre. J'ai aussi employé 600 livres par acre de votre engrais sur 40 acres plantés en souches de première année : ces 40 acres m'ont rapporté 2,480 livres de sucre par acre. Des souches de première année couvrant une étendue de 91 acres m'ont donné, sans l'emploi de l'engrais, 938 livres de sucre par acre.

J'ai constaté ces résultats en coupant et en écrasant à part les cannes de chaque morceau de terre susmentionné.

Veuillez, monsieur, agréer, etc.
J. B. FLEITAS.

—Le *Moniteur universel* publie ce qui suit, sous le titre : *Paris-Port-Central* :

"Nos lecteurs connaissent tous le projet qui consistent à canaliser la Seine entre Rouen et Paris, de manière à la rendre accessible jusque dans la capitale, à des navires de tonnage moyen. On a appelé ce projet "Paris-Port-de-Mer" et, bien que personne n'y ait reconnu quelque chose d'absolument d'impraticable, il avait passé jusqu'ici pour une idée très ingénieuse, mais tellement colossale, qu'on ne pourrait que difficilement l'appliquer.

"Si nos renseignements sont exacts, le projet de Paris-Port-de-Mer est à la veille d'être débaptisé et d'être appelé Paris-Port-Central.

"En effet, des industriels, des financiers, des membres de la Chambre de commerce de Paris, des ingénieurs, se sont réunis pour étudier un plan beaucoup plus grandiose, qui consisterait à établir une communication directe de la Manche à la Méditerranée.

Le canal emprunterait naturellement une partie de leurs cours aux rivières qui sont déjà navigables. Une société est en voie de formation, qui mènera à bien cette gigantesque entreprise. D'après le projet dont on nous a donné connaissance, des navires de *trois à quatre cents tonneaux*, *partant du Havre*, pourraient arriver à Marseille en passant par Paris, qui deviendrait ainsi le port central de la France."

L'*Ordre* raconte un incident qui s'est passé hier matin à l'issue de la messe célébrée en l'église Saint-Eloi pour le repos de l'âme de Napoléon III :

"Un des habitants du quartier se tenait à la porte de l'église, distribuant aux fidèles un avis annonçant le service qui doit être célébré à Saint-Philippe-du-Roule, aujourd'hui samedi, à midi très précis.

"Des inspecteurs de police ont arrêté notre ami, malgré les protestations d'un vicaire qui faisait remarquer qu'au clergé seul appartient la police de l'église et de la cour intérieure qui la précède, et où avait eu lieu la distribution.

"Cette réclamation n'a pas été écoutée, notre ami a été conduit au poste et de là chez M. le commissaire de police. Où après deux heures d'attente et d'explications, procès-verbal étant dressé, il a pu rentrer chez lui avec les personnes honorables qui avaient tenu à l'accompagner.

La personne arrêtée est M. Brossel, marchand de literie au faubourg Saint-Honoré.

—Suivant un journal médical anglais, *The Lancet*, sur 19 médecins, morts durant l'année 1875, 3 moururent à 76 ans, 1 à 77, 3 à 79, 1 à 82, 2 à 84, 1 à 85, 2 à 86, 1 à 88, 2 à 89, 1 à 90, et enfin 3 à 93 ans. La moyenne est de 85 ans.

—Le *Messager de Toulouse* raconte qu'une grande agitation régnait dimanche dernier au clan des écaillères de Toulouse.

Une de ces dames, en allant servir un cent d'huîtres d'Arcachon dans un hôtel de la rue du Vieux-Raisin, a découvert, dans un de ces mollusques, une perle fine d'une certaine grosseur et qu'on dit être d'une grande valeur.

L'heureuse écaillère a fait part de sa découverte au directeur de l'entrepôt des huîtres blanches.

Mais il s'est produit un incident. L'acquéreur du cent d'huîtres réclame la perle comme lui appartenant, car en payant les huîtres il prétend être le propriétaire du contenu comme du contenant.

En attendant que la question soit posée devant un tribunal compétent, M. Durand est parti pour Paris afin de faire examiner la précieuse perle par un expert joaillier.

☞ Gymnase de Harry Hammersley pour dames et petites filles, rue du Canal 207.

—"On s'entretient au Palais, écrit-on de Bordeaux, de deux crimes horribles qui auraient été commis dans une ville du département, que nous ne désignerons pas. Un pharmacien, le sieur X...., avait vendu sa pharmacie, il y a quelques années, moyennant une somme déterminée, avec cette condition, qu'en cas de décès de son successeur, X.... reprendrait la pharmacie. Quelque temps après, le successeur meurt. X.... reprend la pharmacie, et personne ne s'occupe de cet évènement. X.... revendit la pharmacie aux mêmes conditions.

Il stipula que, et son remplaçant venait à mourir, il redeviendrait titulaire moyennant une légère somme qu'il donnerait à la famille. Cette semaine, on apprit que le nouveau pharmacien et sa femme étaient au plus mal ; ils avaient, l'un et l'autre, des coliques atroces, des vomissements, etc. Des soins empressés furent prodigués ; on espère les sauver.

"Le parquet, averti, s'est ému de ce fait étrange et a commencé une enquête. On a fait analyser les déjections et l'on a découvert que le pharmacien et sa femme étaient victimes d'un empoisonnement par la belladone.

"On a interrogé l'élève pharmacien qui était depuis longtemps dans la maison, et c'est alors qu'en témoignant le plus sincère repentir, il a avoué qu'il avait empoisonné, avec de la belladone, le pharmacien mort il y a quelques mois, et tenté d'empoisonner son nouveau patron et sa femme, sur les excitations et les conseils du sieur X...."

LES ORGUES DE BARBARIE EN ORIENT.—Qui se serait douté que les orgues de Barbarie, ces instruments assourdissants qui viennent vous poursuivre dans la cour de votre maison au moment où vous avez le plus besoin de votre repos et du silence, sont la coqueluche des Orientaux ?

Encore une illusion qui s'en va, grâce au récit de voyage que publie le *Temps*, sous le titre : *Une mission musicale* :

Cet instrument de supplice pour tout musicien européen devient en Orient un vif sujet d'intérêt et d'une source d'études captivantes.

Les orgues qu'on trouve en orient sont construits en Europe ; mais on envoie, du pays auquel ils sont destinés, des airs indigènes notés que les fabricants sont chargés de reproduire. Je ne prévoyais pas en France qu'un jour je donnerais à des joueurs d'orgue de gros pourboires, et qu'il m'arriverait de courir après des instruments que je fuyais comme la peste.

On trouve des orgues de Barbarie dans toutes les grandes villes d'Orient, mais il y en a à Smyrne un nombre plus considérable que partout ailleurs. Il serait difficile de ne pas les remarquer, non plus que les cerfs-volants dont les enfants du pays peuplent littéralement les airs. Smyrne est d'ailleurs une ville très musicale, et la population grecque y a conservé le goût des plaisirs élégants. Ce goût contraste avec l'état de délabrement et de pourriture où croupissent les villes soumises à l'administration turque.

—Le bruit d'une catastrophe imminente dans l'état de la princesse Charlotte a couru ces jours-ci à Paris. Informations prises, la malheureuse princesse se trouve toujours dans le même état: ni pire ni mieux.

La pauvre veuve de Maximilien se voit par moment transformée en bête sauvage. Elle se pelotonne à terre, dans un coin de la chambre qu'elle occupe au château de Tervneren, et fait mine de s'élancer sur ceux qui l'approchent.

Les ténèbres ont complètement envahi ce cerveau "si ferme, disait Léopold Ier, qu'il déroutait un concile," et la reine Henriette, qui s'est montrée si dévouée envers sa belle-sœur, ne la voit plus qu'à son insu, au moyen d'une ingénieuse disposition architecturale créée au château à cet effet.

Sa chevelure, qu'elle peigne des heures entières, et les menus de ses repas, voilà ce qui occupe encore la princesse. Elle mange toujours seule et enlève de la table et y place elle-même les plats. On parle d'un empoisonnement comme origine de cette épouvantable folie.

"La vérité, dit le *Sport*, c'est que l'impératrice Charlotte fut victime d'une insolation, un jour qu'elle voulut suivre, couronne en tête—malgré l'avis général—je ne sais quelle procession dans les jardins de son palais d'été au Mexique. Une dame européenne de sa suite devint folle également par le fait de cette équipée, et mourut en proie à un horrible délire."

—Au tribunal :

M. le président.—Gendarme, quand l'évènement que vous venez de raconter a-t-il eu lieu ?

Le Gendarme.—Z'hier.

M. le Président.—Gendarme, vous venez de résoudre un problème difficile ; celui de faire un cuir en prononçant un seul mot.

—On peut visiter en ce moment, dans l'atelier du peintre René Princeteau, un très beau portrait équestre de Washington, destiné à l'Exposition de Philadelphie.

La colonie américaine profite des derniers jours d'exposition pour aller voir cette œuvre, qui va être transportée au musée de Cluny pour de là être dirigée sur Philadelphie.

DIAMANTS RETROUVÉS.

Cour d'assises de la Seine.—C'est l'histoire d'un vol bien ordinaire commis sans aucune prétention à l'habileté, mais qui s'est terminé par un coup de théâtre si imprévu, par un incident si inattendu que nous ne saurions en priver nos lecteurs. Au mois de juillet dernier, une Américaine, résidant à Londres, fut victime d'un vol de diamants d'une valeur d'environ 250,000 francs.

Mme Stevens, (c'est le nom de la dame américaine) avait une si grande confiance en sa femme de chambre, bien qu'elle ne fût que depuis six semaines à son service, qu'elle laissait à sa disposition les clefs du coffre renfermant les diamants. Voici l'énumération de ces diamants :

Un collier solitaire en diamants, (monté en argent) ;

Un collier, en améthystes orientales, forme ronde, avec diamants, monture or simple ;

Quatre paires de boucles d'oreilles (un très grand diamant solitaire, monture en or massif, avec pendants remuants, composés de diamants montés en argent) ;

Une paire en améthystes orientales avec diamants (égal au second collier) ;

Une paire en perles (forme de poire), avec petits diamants sur le haut ;

Une paire, en vert émaillé, avec pendants, en perles et diamants ;

Deux broches, une avec grands diamants (monture en argent), un peu oblongs de forme, avec jet à gauche, tout en diamants, les feuilles ou les roses ayant un diamant au milieu ;

Une en améthyste orientale (grande) avec diamant (égal au second collier) ;

Un bracelet en or, avec plusieurs feuilles montées avec grands diamants ;

Une épingle à cravate, de monsieur, avec très grand diamant monté en griffe ;

Deux grands solitaires en diamants montés en argent ou métal blanc, sur des épingles longues pour les cheveux.

Un très grand pendant, composé d'un tas de grands diamants, dont le centre est entouré de rangées de petits diamants, montés en argent, avec pendants de trois, quatre et cinq diamants (un pendant sur la gauche qui manque).

Les soupçons de Mme Stevens se portèrent immédiatement sur une femme de chambre française qu'elle avait prise depuis peu à son service et qui disparut un beau jour de chez elle sans la prévenir. Le 28 juin dernier, elle avait quitté d'assez bonne heure son domicile pour aller dîner à la campagne, en annonçant à sa femme de chambre qu'elle ne rentrerait que fort tard et qu'elle n'aurait pas besoin de ses services dans la nuit.

Le lendemain, Mme Stevens apprit avec surprise que la fille Laporte (ainsi se nomme l'accusée) était sortie environ deux heures après son départ, sans avertir personne et sans réclamer les gages qui lui étaient dus. Elle alla aussitôt à son coffre à bijoux et put constater le vol dont elle était victime.

La police anglaise se mit immédiatement en chasse et ne tarda pas à apprendre que l'auteur du vol avait gagné la France. Aussitôt elle envoyait à Paris, en même temps que ses agents, un long placard donnant la description des bijoux et promettant 5,000 fr. de récompense " à toutes personnes qui pourraient donner des renseignements ayant pour résultat l'arrestation de la fille Laporte." Six semaines après le vol, l'accusée était arrêtée rue Chaptal, mais on ne retrouva point la cassette.

L'instruction a révélé des antécédents déplorables : la fille Laporte a déjà subi une condamnation pour vol, et elle n'a jamais vécu que de désordres et de prostitution, à Paris, en Bretagne, à Amsterdam et à Londres. A l'audience, son maintien est fort décent; elle déclare être âgée de 40 ans, mais elle porte bien davantage; elle est vêtue de noir, et entend la lecture de l'acte d'accusation avec une grande impassibilité.

Quand M. le président l'interroge, elle ne répond que par monosyllabes et nie nécessairement avoir pris la fameuse cassette. C'est en vain qu'on l'exhorte à dire la vérité et à ne pas aggraver sa situation par des dénégations, rien n'y fait, et elle se contente de promener tranquillement ses yeux gris sur l'assistance sans répondre.

A ce moment, il se produit au fond de la salle d'audience un certain tumulte, et l'huissier audiencier, après avoir entendu quelques personnes, va parler à M. l'avocat-général Fourchy, qui se lève aussitôt, et dénonce à M. le président un incident de la plus haute gravité. La cassette serait retrouvée, et un témoin demande à être entendu sur le champ.

M. le président.—Je prie le témoin de s'avancer à la barre. Je recevrai sa déposition en vertu de mon pouvoir discrétionnaire et à titre de renseignements.

Le témoin est M. Hippolyte Fournier, avocat ; sa femme le suit, et sur son ordre, dépose sur la table des pièces à conviction une petite boîte semblable à celles qui servent à enfermer des chapeaux de dame.

Mr. Hippolyte Fournier, avocat, rédacteur au *Paris Journal*, dépose : Mlle Marie Rose Cazat, qui est gouvernante de mes enfants, fut envoyée ce matin, par Mme Fournier, à Auteuil, pour prendre des informations sur une cuisinière qui devait entrer à la maison. Elle alla voir une femme Heinen qu'elle connaissait, et, dans la conversation, lui parla du procès fait à l'accusée, procès qu'elle avait dû voir se juger aujourd'hui, et aux débats duquel elle s'était promis d'assister, parce qu'elle connaissait également la femme Laporte. La femme Heinen lui déclara alors que cette dernière était venue la voir au mois de juillet dernier, et lui avait remis en dépôt une boîte à chapeaux assez lourde. On comprend la pensée qui vint aussitôt à l'esprit de ces deux personnes. Elles ont immédiatement pris une voiture, elles se sont rendues chez moi. Je les amène avec la boîte en question. Peut-être cette boîte contient-elle les diamants. La voilà.

M. le Président.—Femme Heinen, approchez. (Nouveau mouvement dans l'auditoire.)

Joséphine Heinen, couturière.—Mlle Cazat m'a parlé ce matin du procès des 250,000 fr. de diamants. Nous causions de choses et d'autres quand elle m'a parlé, en disant qu'elle ne voulait pas s'arrêter chez moi parce qu'elle voulait voir juger la femme de chambre Pauline Laporte, qui était en ce moment aux assises. Je lui dis : "Comment ! la femme Laporte. Elle a volé une casette ? Mais, grand Dieu ! elle m'a remis, il y a quelque temps, une boîte à chapeau, et je ne l'ai jamais revue. Si les diamants étaient dedans !" Je dis : "Je veux voir cela tout de suite." Mlle Cazat me dit : "Non, nous n'avons pas le temps, il faut vite aller à Paris." Et nous sommes arrivées avec la boîte. M. Fournier nous a conduites ici.

Marie-Rose Cazat confirme ces détails. Tout le monde a les yeux fixés sur la table des pièces à conviction. L'accusée n'a laissé jusqu'ici paraître aucune émotion. Elle a jeté un regard rapide vers la boîte qu'on apportait, et c'est tout.

Il est procédé à l'ouverture de la boîte. On en retire une petite cassette.

M. le président.—Voilà les diamants.

Les diamants énumérés dans la plainte de Mme Stevens sont en effet extraits de la cassette et placés sur le bureau de la cour.

M. le président félicite M. Hippolyte Fournier de son intervention ; il remercie également, au nom de la justice, la femme Heinen et la demoiselle Cazat.

M. le président à la femme Heinen.—Madame, j'estime que vous aurez droit à la récompense promise par Mme Stevens.

La femme Heinen.—Ah ! monsieur le président, ça viendrait bien à propos pour moi, car je suis bien pauvre.

M. l'avocat-général.—La demoiselle Cazat a aussi très utilement servi la justice; tout nous porte à croire que Mme Stevens se montrera généreuse.

M. Le président.—Accusée, levez-vous. Voilà le produit du vol que vous avez commis. MM. les jurés sont édifiés maintenant sur l'attitude que vous aviez prise dans l'instruction et ici même à l'audience. Avez-vous quelque chose à dire ?

L'accusée, sèchement et à voix basse : Non !

M. le président.—L'audience est suspendue.

A la reprise de l'audience, on entend l'unique témoin cité, le concierge de la rue Chaptal, et la parole est ensuite donnée à l'organe du ministère public.

M. l'avocat général Fourchy, après s'être félicité de l'incident qui, grâce à l'intelligence et à la probité des témoins, est venu confondre la femme Laporte et ruiner ses dénégations audacieuses, requiert contre elle l'application sévère de la loi.

Me Albert Danet présente en quelques mots la défense de l'accusée.

Le jury ayant rapporté un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes, la cour condamne Marie Laporte au maximum de la peine, c'est-à-dire à dix ans de réclusion.

La condamnée se retire sans manifester d'émotion.

Le Figaro a reçu la lettre suivante :

Monsieur Jean de Paris,

Vous racontiez, ces jours derniers, l'histoire d'une petite fille qui crache dans le dos des passants et leur soutire de l'argent en essuyant ensuite leurs vêtements.

Eh bien ! cette ingénieuse enfant qui vit de sa salive—comme un simple avocat—ne vient pas à la cheville d'une autre jeune mendiante, qui opérait de la façon que voici :

Elle courait après les gens bien mis et leur disait — en ouvrant sous leurs yeux un vieux porte-monnaie où brillaient cinq louis d'or :

—Monsieur, monsieur ! vous perdez votre bourse.

Le gentleman répondait naturellement :

—Ce porte-monnaie n'est pas à moi.

—C'est fâcheux, répliquait la gamine, car si ç'avait été le vôtre, vous m'auriez donné quelque chose, tandis que je vais porter ma trouvaille chez le commissaire de police qui ne me donnera rien.

Vous comprenez que le monsieur bien mis, touché de tant d'honnêteté, donnait une pièce blanche à l'enfant....

Un jour, elle s'adressa à un filou, lequel, tenté par les cinq louis d'or, prit le porte-monnaie et lui tendit quarante sous en ajoutant :

—Quel bonheur ! c'est tout ce que je possède ! Merci mon petit chat.

Mais voilà que, rentré chez lui, notre homme s'aperçut que les pièces de vingt francs étaient tout bonnement cinq jetons de cuivre, dans le genre de ceux que Mengin, le marchand de crayons, jetait à la foule. Vous voyez d'ici la tête du filou, dont l'aventure se résumait par une perte de deux francs....

Agréez, etc.

—Il y a toujours quelque chose d'intéressant à prendre dans l'almanach du bureau des longitudes :

Sur 202,995 enfants nés depuis la guerre, il y en a 54,623 illégitimes ! ! ! plus du quart....

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
COMÉDIE FRANÇAISE.

AUJOURD'HUI DIMANCHE :
Le grand succès parisien,
Les deux Orphelines.

MARDI 8 Février—Représentation extraordinaire pour le bénéfice de M. Jaeger.

"Un Tigre du Bengale,"
Les Brebis de Panurge.
Avec Mme Juliette Clarence
ET
La Boule.

MERCREDI SOIR, 9 Février.
Un Tigre du Bengale
—ET—
Dalila,
Drame en 4 actes par OCTAVE FEUILLET.

Les portes s'ouvrent chaque soirée à 7 heures, et le spectacle commencera à 7 heures 45.
ADMISSION aux matinées.....50 cents.
Do les soirées.....$1 00.

Théâtre des Variétés.

Dernières soirées.
Tous les Soirs et le Samedi en Matinée,
Mr. JOHN T. RAYMOND,
Dans sa vivante personnification de
"COL. MULBERRY SELLERS,"
Dans le célèbre Drame américain de Mark Twain. Nouveaux et splendides décors.
SELLERS EN MATINÉE SAMEDI.
Grande matinée mercredi, 9 février.
LES DEUX ORPHELINES.
M. de LORME, de la troupe française de l'Opéra, remplira le rôle de Picard, (avec la permission du Directeur M. Durand.)
Mme Henriette Chanfrau, le 14 février.
6fév—

Avis.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District, No 201 rue du Canal, au premier.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle Orléans que je suis prêt à émettre les LICENCES d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

B. F. JOUBERT,
Percepteur des Taxes d'Etat, 2nd District.
30 janv—1m

Avis.

Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,
No 169 de la rue Gravier, au premier.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Premier District de la Nlle Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

N. C. FOLGER,
Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.
29janv—1m.

Licenses de ville, 1876,
PAYÉES A UN ESCOMPTE LIBÉRAL,
H. BIER,
9.....Rue Carondelet.....9
21 jan—1m

Département des Finances.
Hotel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dues. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.

E. PILSBURY,
19 janv au29 Administrateur des Finances.

Département des Finances.
Hôtel de Ville.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1876.

DES propositions cachetées seront reçues, par les "Commissaires de la dette consolidée", jusqu'au 28 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trois cent cinquante mille piastres ($350,000) de bons de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les émissions à prime, et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt des dits bons et toutes les offres doivent couvrir le capital et l'intérêt.

Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
22janv—1fpsem&12fév

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

Bureau de la Compagnie "New Orleans City Railroad," rue du Canal No. 124—Nouvelle-Orléans, 5 février 1876—Le second versement de vingt-cinq pour cent, sur le capital-actions augmenté de cette Compagnie est payable le ou avant le 15 courant.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
5fév. jusqu'au 15 fév.

Bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance company.—AVIS—Le 11 du mois dernier, s'y assemblée (du mois de janvier,) des Directeurs de cette compagnie, il a été résolu de payer, à dater du 7 du courant, conformément à la charte amendée, l'intérêt annuel de CINQ POUR CENT pour l'année 1875, sur les actions primitives payées en plein.

WILLIAM HENDERSON,
1 fév—10 t. Secrétaire.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 5 Janvier 1876. L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.

H. L. PEIRE,
6janv—2t p s. Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON,
4jan—2f p s. jus 7 fév Caissier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin Laharpe et Gentilly Route.—Conformément à l'Article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour servir pendant l'année aura lieu le 7 FÉVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la compagnie.

H. HUARD,
25janv—14t Secrétaire.

Riz de la Caroline, pour plant.

QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—se vend en lots au gré des acheteurs. Il passe bien dans le moulin, trouve aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à

GEO. CAMMACK.
Au No 61 de North Peters street,
Moulin à riz de Thompson. 21janv—1m

Chaussures.
Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche, 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.....$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.....$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73.....Rue DECATUR.....73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,
Propriétaire.
1sept—1a

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Ramparts :

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (scelling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

SPECTACLES, BALS, &c

Académie de Musique
de Bidwell.
94.....rue St-Charles.....94

DIMANCHE, 6 février 1876, première apparition de l'actrice jeune et douée, MISS RENA.

Comme CUSH, OR THE HEART OF GOLD.

Mercredi, 9 février, matinée Cush. Jeudi, vendredi et samedi—Matinée, Le drame indien romanesque de F. G. Marsden,
HAZEL EYE.

Miss Rena.....La fille Trappeur

Vendredi, 11 fév., bénéfice de miss Rena ; 12 fév. dernière soirée de miss Rena introduisant deux drames fameux Buffalo Bill et Hazel Eye.

Dimanche, 13 fév. The Imperial Yeddo Japanese.
6 fév—

Théâtre St.-Charles.

Pour une semaine seulement,
L'éminent comédien,
Mr FELIX VINCENT,
Et la charmante comédienne,
Mlle EVA VINCENT.

A partir de DIMANCHE, 6 février
Une série de Comédies.

VENDREDI—Bénéfice de Félix et d'Eva Vincent. Samedi—MATINÉE.

La semaine prochaine, les grands artistes en dialectes,
JULES KEAN et SALLY ADDAMS.
6 fév—

GRUNEWALD HALL.

HANS VON BULOW,
le plus grand des pianistes.
MARDI, 15 Février 1876.

Une annonce donnera, plus tard, des détails complets.
1erfév—

GYMNASE DES DAMES.
Institut callisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir.
24oct—1an

Un grand bal paré et masqué,
DE POMPIERS,
SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi 7 mars.
23,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

GRAND BAL ANNIVERSAIRE
DES
GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 2me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.
Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Benson, C. M. Bivière, André Rudolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus.....$3 00.
2 janv—11DEF

Jardin de Wenger
11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.
13jan—1an

J. A. PERIER,
230 & 252 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.

Liquidation ! Liquidation !

MADAME PÉRIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.

Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main.
21 nov—5m—D Mar J

Achat d'or, d'actions, de coton et de tabac.

LES soussignés achètent, aux conditions les plus libérales, de l'or, des actions, du coton et du tabac.

Ils font des avances satisfaisantes sur consignations, négocient les privilèges d'après un principe entièrement nouveau, négocient les emprunts et garantissent de contenter leurs clients.

Envoi gratuit des listes de prix et des circulaires.

Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près la Bourse d'or et de changes.
16janv—3m

REMÈDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.
27oct—1an

La célèbre Mme Léonce,

A l'honneur d'annoncer à ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

Elle continuera, comme par le passé, à donner des consultations, prédisant, l'avenir, révélant de tracas de famille, mariages, billets de loterie, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance.

Franco—Post office, Boîte 1270, ou à sa résidence, 140 rue Bourbon, encoignure Orléans.
19janv—1m

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir ! qu'est-ce que le passé ! qu'est-ce que nous ? quel fluide magnétique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître ?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne des consultations sur toutes les choses de la vie : bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachées.

Office : rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures : depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
18nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 5 heures.
28mars—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,
150.....Rue du Canal.....150
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratteliers artificiels.
22nov—

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20oct—6m W. B. BOWMAN. Agent.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 168, On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—4 m—D Mar J

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
MAISON FRANÇAISE Nevers & Hery,
No 315 Julia street, Nouveau Bassin
9juil—1an

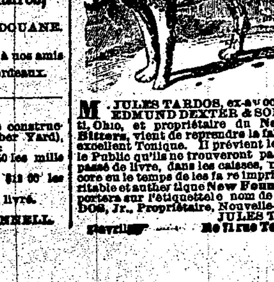

M. JULES TARDOS, ex-avocat de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
Derville— No 11 rue Tchoupitoulas.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi !

Tous les Lots
Payés en plein !

OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.

—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la
Nouvelle-Orléans,
Louisiane,
Le SAMEDI
29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets !
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876
A
La Nouvelle-Orléans.
Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN !
PLAN EXTRAORDINAIRE !
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :
3580 lots (en or) s'élevant à.....$502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
1mai—

DIVERS.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,
Au coin des rues Gravier et Camp.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1876.

Aujourd'hui à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 30 décembre 1875 :

1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé

2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.

3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la s. c. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.

4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.

5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.

Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

—Directeurs :—

Jacob Alexander,	Wash. Marks,
Léon Bertoli,	B. M. Pond,
H. H. Bierhorst,	T. Prudhomme,
L. B. Cain,	C. Sporl,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
C. Taylor Gauche,	Geo. Waters,
Chas. Hemard,	L. A. Wiltz,
Alf. H. Isaacson,	B. Wormann,
A. P. Kip,	I. N. Marks.

22 janv—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company,
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
T. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS,
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
C. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lettelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

Banque d'Epargne des Citoyens;
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. RENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter à leur tour. Les dépôts de tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. B. Bronsseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonneau,
E. Saloy,	E. Labeaud,
J. Barla,	H. Gally,
	A. Chiapella.

16fév—1an

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11.....rue du Camp.....11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, et les clients prudents, qui, tout en donnant à l'économie, ne se décident à la première coupe, et leurs conditions, etc. Il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande. Il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait pour le l'écouler entièrement. 16nov75—1an

CHARBON !

COAL

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINE, agent)

COAL MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune, coin Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m

Collége Commercial de Dolbear
203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'instruction reçoit, le jour et le soir, des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
3fév—1anDMJ

ELITE CLUB ROOM,
40.....Rue St-Louis.....40

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.

BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

MEUBLES ! MEUBLES !
Vente pour liquidation.

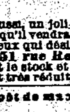

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Dépôt de machines à coudre et à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal ; tout le monde vous l'indiquera. 11fév—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

ADNOT, (Jules)—ALHINE, (Pierre) AUBOIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain) — CAPUS, (Henri) — COUMÉ, (Jean Marie) —DAZET, (Philippe) DESMONTS, (Anatole) — GAVOUE, (Victor) — HUET — JAMET, (Jean) — JARLAN, (Simon) — LAIGNIER, (Charles) — MASSET, (Jules) — MELIS — MENISSIER, (Elphège Lécuyer) — MILLER — MIRAILLAT, (Joseph) — OUSSET, (Bernard) — PASSETTE, (Antoine) — PIETRI, (Antoine) — POUJADE, (Henri) — REID, (Christian) — REYDET, (Alexis) — RIVOIRE, (Charles) — ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange) — SARRAT, (Mme Vve) — SHILTZ, (Joseph) —

Ce 12 Janvier 1876,
Le Consul gérant,
14jan— VICOMTE PAUL D'ABZAC.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Magnifique piano droit en bois de rose, neuf, fabrique de Bord ; meubles de salon en noyer noir et à crin, fabrique de McCracken et presque neufs ; glaces françaises ; meubles Victoria de chambre à coucher, en noyer noir ; tables de centre à dessus en marbre ; walnots et buffet en acajou ; toiles cirées, abat-jour, faïence et verrerie ; fourneau de cuisine Charter Oak, et d'autres utiles articles de ménage.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse.—MARDI, 8 février, à 10 heures et demie, il sera vendu, pour cause de départ, au No 274 de la rue Bienville, entre les rues Prieur et Johnson—les meubles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant. 5 fév—

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines
Parapluies de soie, pour dames.

PAR VINCENT & CO.—MARDI, 8 février, à 10 heures, il sera vendu—

253 lots marchandises sèches étrangères et américaines, de saison.

—ET—

Un grand assortiment de Parasols et Parapluies, en soie noire et en soie en couleur, pour dames.
6 févr.—

VENTES JUDICIAIRES

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze (14) février 1876, à une heure P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, dans les écuries de James Regan, No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN,
11fév—3t. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vanuier, ci-devant voyer, le 30 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 39 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN,
13 jan—2t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.

☞ Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
5 oct—1 an.

Commercial Restaurant,
107.....Rue de la Douane.....107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les noces, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct75—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE,	2nd,
CHAS. J. LEEDS,	3ème.
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

20mars 75—1an.

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON.
16 fév—1 an coin Dauphine et St-Louis

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne,

Stephen Kraus, coin des rues Annonciation et Washington.

Charles Roomer, propriétaire du magasin sellerie du No 98 de la rue Tchoupitoulas.

A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.

Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nayades.

Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.

Mme Ann O'Heron, 338 rue du Camp,

A. J. Wickes, 103 rue St-André.

Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades

George Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.

George Stelzer, 182 rue Villeré.

W. M. Kowalski, 108 rue Tchoupitoulas.

Jean Durain, 96 rue Gaiennié.

Capt. Jas. J. Sylvester, 343 rue St Charles.

Mme M. J. Bruns, sage-femme, 231 rue Magasins.

Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.

H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.

O. T. Theisman grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1 an

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.

—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.

JOHN HANSEN,
20 sept—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11 juin75—1an EDGAR LA RUE

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er février au 25 Février 1876 ; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 6 heures ; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif,
SAMUEL MULLEN,
9janv—anlertév Surintendant Général.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.

A. DUBIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)

R. RICOULFI, Houma (Terrebonne)

SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss.)

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., Alex. Levy, encanteur.—Salle d'encan, No 32 de la rue des Magasins—LUNDI, sept courant à 10 heures et demie du matin, il sera vendu un choix de—

Marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, bonneterie, "notions" rubans, boutons et collerette,—La vente est sans réserve.

Conditions à la vente. 6fév—

PAR M. W. NEWMAN.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, Hy. Stern encanteur. Il sera vendu, LUNDI, 7 février 1876 à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No 33 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille Levée—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 1 fév—1t.

PAR S. GUINAULT.
MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—LUNDI, 7 février 1876—il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 77 rue St. Pierre, au premier, entre les rues Royale et Bourbon—

Un lot de meubles meublant et linge de corps.

Conditions—Comptant. 5fév—

PAR C. E. GIRARDEY.

Vente péremptoire, de consentement, pour payer une hypothèque.

Le magasin de prix, en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins ; Jolis cottages, simples et doubles, dans les rues Ursulines, Marais et St Claude ; L'emplacement de choix pour bâtir—six terrains avec maison en bois, formant l'angle N. O. des rues Claiborne et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—bureau, No 21 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, de consentement, pour payer une hypothèque, les excellentes propriétés suivantes situées dans le premier et deuxième districts.

1°—Cet excellent emplacement de commerce. Le magasin en briques et à trois étages, solidement construit, portant le No 20 de la rue Natchez, dans l'îlet compris entre les rues Natchez, Poydras, Camp et Magasins.

2°—L'agréable maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 164 de la rue des Ursulines, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Remparts et St. Claude. La maison est parfaitement confortable et bien finie ; le terrain est grand et le voisinage excellent.

3°—La grande maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 173 de la rue des Marais, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine. Il y a des entrées distinctes à chaque corps de logis, passage pour voiture, cuisines en bois et à étage.

4°—Les deux grands terrains avec bâtisses en bois désignées par le No. 275 de la rue St. Claude, dans l'îlet compris entre la rue St. Claude et le chemin du Bayou, les rues Ursulines et Tremé. Ils touchent à l'église St. Augustin.

5° Les six terrains avec les maisons en bois qui s'y trouvent, formant l'angle N.-O., des rues Claiborne et Dumaine, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe.

6°. Le grand magasin et maison en briques et à quatre étages, solidement construite, portant le No 242 de la rue Royale, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans dressés par L. H. Pilié, arpenteur, et qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, en billets divisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant toutes les clauses habituelles, et à 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente jusqu'au paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert des polices d'assurance aux porteurs de billets, et paiement par les acquéreurs, outre le montant des adjudications, de toutes les taxes payables en 1876.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.

22 jan—22, 21—5 12fév—jusq. la vente.

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 21 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour compte d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées dans la ville et bien améliorées—

1° LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos. 341, 343 de la rue Decatur, ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, aux bureaux des Monnaies des Etats-Unis et près le bout de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs et se trouve dans le voisinage de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises sèches en détail.

2o. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires—gaz, water works, &c.

3o. L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Washington et Union. Elle fait face à la place Washington, à trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4o. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5o. La maison et le terrain y attenant. C'est une propriété de charpentier désignée par le No 128 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent, 5 pour cent d'avocat et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 janv—16, 23, 30—5fév au 19

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville,)

Manufacture à vapeur de
TABACS A FUMER ET A PRISER
Et Importateur de
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc 75—1an

Magasin Pontchartrain, d'articles à bon marché
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de première ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

RAPPORT ANNUEL
DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.
Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Etat de la Société le 10 janvier 1876.

Membres actifs	134
" honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions, " "	28
Décès, " "	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	142
" honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.	
Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses	135 00
Total	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Du par des membres	$143 00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875	$ 2,075 85
Reçu de membres, pour quotités, assessements et amendes	1,933 25
Reçu d'autres sources	132 16
Total	$ 4,141 24
Dépenses par comité de secours	94
Dépenses pour divers	1,269 94
En caisse ce jour	$ 2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	2,871 30
Effets à recevoir	93
Propriété foncière	00
Meubles et autres effets	00
billets	1,604 75
Total	$ 5,055 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Jugo A. BATISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOMEING.
Secrétaire, FRANK LEREY.
Secrétaire des Finances, EMILE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. REBOUL.
Médecin, Dr EMILE DOMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE.
" VALSIN MONAUD.
" L. H. VON BORREN.
" A. J. BERRY.
16 janv—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante :

Président, OBERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE LENOIRE.
Trésorier, PAUL DUFRESNE.
Secrétaire, JOSEPH NEBELOUA,
Collecteur, JAS. BARREHE.

DIRECTEURS.

Comité de Finance.

J. P. Ronede, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours,

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Bidot, Julien Vezin.

Comité Arbitral.

A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Barth Dabat.

Grand Maréchal, Léon Roux.
Premier Assistant, George Lentz.
2nd Joseph Lagasse,
3me H. Gorichaux (aux Abattoires.

Docteur C. A. GAUDET, depuis le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.

1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1435.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bastin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEBELOUA, Secrétaire.
12 janv—7t